

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 137/8e L portant modification du budget annexe de la Régie des Eaux de Djibouti pour l'année 1975.

n° 137/8e L

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
15 juillet 1975

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro
25 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Les recettes de la section exploitation, pour l'exercice 1975 sont modifiées comme suit : Art. 2 —Les dépenses de la Section Exploitation pour l'Exercice 1975 sont modifiées comme suit : Art. 3.— Les recettes de la Section Opération en Capital pour l'exercice 1975 sont modifiées comme suit : Art. 4 —Les dépenses de la Section Opération en Capital pour l'exercice 1975, sont modifiées comme suit :

Le Président de la Commission Permanente de la Chambre des Députés
AHMED HASSAN LIBANLe secrétaire de' la Commission Permanentede la Chambre des Députés

DANIEL RUSCONT